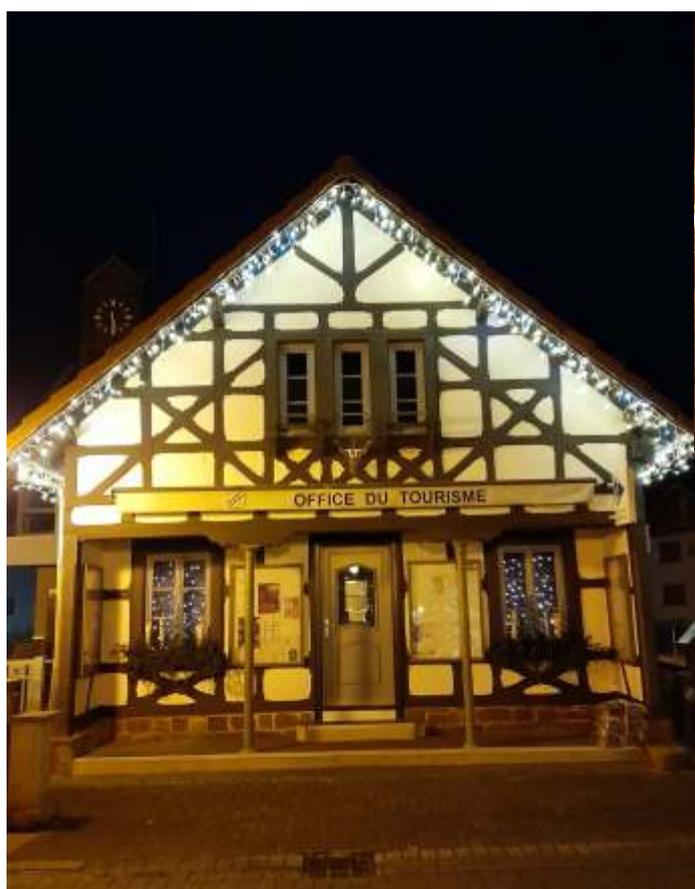


MOTHERN **Infos**

le bulletin d'information de votre commune

www.commune-mothern.eu

2ème semestre - Décembre 2021



PHARMACIES DE GARDE

01 janvier	HERRLISHEIM
02 janvier	HATTEN
09 janvier	MOTHERN
16 janvier	HERRLISHEIM
23 janvier	LAUTERBOURG
30 janvier	SEEBACH
06 février	WISSEMBOURG/SOUFFLENHEIM
13 février	BEINHEIM
20 février	BETSCHDORF
27 février	BISCHWILLER
06 mars	WISSEMBOURG
13 mars	ROESCHWOOG
20 mars	WISSEMBOURG
27 mars	SOULTZ SOUS FORETS
03 avril	WISSEMBOURG / SESSENHEIM
10 avril	SELTZ
15 avril	SEEBACH
17 avril	HATTEN
18 avril	WISSEMBOURG / SESSENHEIM
24 avril	MOTHERN
01 mai	HERRLISHEIM
08 mai	LAUTERBOURG
15 mai	SEEBACH
22 mai	WISSEMBOURG / SOUFFLENHEIM
26 mai	SOULTZ SOUS FORETS
29 mai	BEINHEIM
05 juin	BETSCHDORF
06 juin	WISSEMBOURG / SOUFFLENHEIM
12 juin	BISCHWILLER
19 juin	WISSEMBOURG
26 juin	ROESCHWOOG

Autres jours : Pour connaître la pharmacie de garde, composez le **3237**

NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'urgence européen : 112
S.A.M.U. : 15
Police Secours : 17

Santé

Cabinet médical

Docteur Elisabeth HEINRICH
12 rue de la Mairie - MOTHERN
Tél. : 03 88 94 86 65

Médecins de garde

En l'absence des médecins traitants, tous les soirs de minuit à 8h du matin : **COMPOSER LE 15**
en cas d'urgence vitale ou le **03 69 55 33 33** pour le médecin de garde.

Cabinets d'infirmières

Mmes Aline STOLTZ/ Estelle DIETRICH
22 rue Fond - MOTHERN
Tél. : 03 88 07 12 89
Soins à domicile et consultations au cabinet sur rendez-vous

Mme Audrey ENGLENDER
1 rue des Vendanges - MOTHERN
Cabinet : 06 30 01 66 45
Port. : 06 83 90 51 11
Mme Geneviève SCHILLING
Tél. : 06 88 92 68 61
Mme Laura WAHL
Tél. : 07 85 87 63 48

Cabinets de kinésithérapeutes

Elodie STOETZEL-SCHMALTZ
Mélanie MOOG-SCHMALTZ
Vanessa KAISER
Laetitia GRIESEMER
Mathilde KOCHER
22 rue du Fond
67470 MOTHERN
Tél. : 03 88 54 56 22

Sophie SCHMITT
1A route de Lauterbourg
67470 MOTHERN
Tél. : 06 82 14 31 19
Tél. : 03 88 54 29 44
Aurélien HEINTZ
Tél. : 06 63 86 98 63

Ambulances / Taxis

GREINER Niederroedern :
03 88 86 51 43
JACOB / JUSSIEU Hatten :
03 88 80 01 56
ROLAND Beinheim :
03 88 86 31 43

Défibrillateurs

Trois appareils sont à votre disposition.
Haut-village : à l'école maternelle
Bas-village : à la maison de la Wacht et à la salle polyvalente

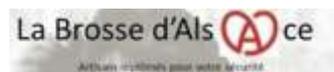
Divers

Taxis

PONS - 06 18 88 32 94
C KAM - 06 18 43 36 58

Ramonage

La Brosse d'Alsace, Alexandre BITZ
31 rue des Tilleuls, 67470 MOTHERN
Tél. : 03 88 49 84 35

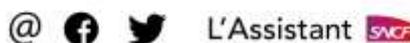


ESpace d'Accueil Seniors (ESPAS)

Cour de la Commanderie
2A rue de l'Ordre Teutonique
67160 WISSEMBOURG
Accueil du public
SUR RDV au : 03 69 06 73 99

SNCF

TER Grand Est



0 805 415 415 Service & appel gratuits

GrDF (Gaz réseau - Distribution France)

Urgence Sécurité Gaz :

Appelez GrDF au 0800 47 33 33
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Raccordement au gaz naturel :

Appeler GrDF au 09 69 36 35 34
(prix d'un appel local)

Les Voeux du Maire



Mothernoises, Mothernois, Chers administrés,

La pandémie de la Covid bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. Notre vie est rythmée par les contraintes sanitaires auxquelles nous devons constamment nous adapter. Ainsi au vue de la situation dans notre région et les mesures imposées par l'Etat (distanciation d'1.50m, port du masque obligatoire à l'intérieur, aération régulière), nous avons dû nous résoudre à annuler la fête de Noël des aînés qui était prévue le samedi 4 décembre. Pour préserver l'esprit de Noël, les conseillers municipaux et les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont livré un colis de Noël, qui j'espère aura plu à nos seniors.



En termes de travaux, l'école maternelle se verra équiper partiellement de nouvelles fenêtres et de nouveaux volets, la toiture de l'atelier municipal sera remplacée au cours du mois de janvier et le chantier de la mairie reprendra au printemps, vous trouverez plus de détails dans les pages "Travaux et réalisations". Cet automne j'ai eu l'occasion de rencontrer Monsieur Christian Michalak, Sous-Préfet de l'arrondissement de Haguenau-Wissembourg et d'échanger avec lui, entre autres, sur la subvention de l'Etat (DETR - Dotation d'Equipement des territoires ruraux) pour la mairie.

Cette année, la commune a investi dans de nouvelles illuminations de Noël, les agents du service technique et des bénévoles les ont mises en place ainsi que de belles décorations conçues cette année par les enfants des écoles et par des membres du club de bricolage. Je tiens à tous les remercier et les féliciter pour avoir permis à Mothern de briller de mille feux. Je n'oublie pas de remercier mes adjoints, les membres du Conseil Municipal, les membres des commissions et le personnel communal pour leur collaboration et leur soutien tout au long de l'année.

"L'esprit de Noël ne doit pas nous faire oublier que tout ce qui augmente la liberté augmente la responsabilité" (Victor HUGO).

Cette fin d'année bien particulière ne nous prive pas, malgré tout, de nous souhaiter un joyeux Noël dans la gaieté et le partage. Tous les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous présenter nos Meilleurs Vœux et que 2022 vous apporte Joie, Bonheur et Santé.

**Ich wünsch Eich alle e scheeni Weihnächte,
e glickliches nejes Jahr ùn bleiwe gsünd !**



Manque sur la photo Marguerite Arnold

Sommaire

EDITO - VOEUX DU MAIRE	p. 3	ETAT-CIVIL	p. 20-21
INFOS PRATIQUES	p. 4-5	ENVIRONNEMENT	p. 22-24
VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE	p. 6-9	URBANISME	p. 25
DÉLIBÉRATIONS	p. 10-12	DIVERS	p. 26
TRAVAUX - PROJETS	p. 13-15	S'ËLSÄSSISCHE ECK	p. 27-28
VIE COMMUNALE	p. 16-19	VIE ASSOCIATIVE	p. 29-32

Informations pratiques



Mairie de Mothern :

Du lundi au vendredi :
11h00 - 12h00
14h00 - 18h00
Tél. : 03 88 54 60 22

www.commune-mothern.eu
mairie@mothern.fr

Bibliothèque :

Lundi : 16h00 - 17h30
Mercredi : 16h00 - 17h30
Samedi : 10h30 - 12h00

Tél. : 03 88 94 64 77
bibliotheque@mothern.fr

Fermeture de la mairie au public

Noël : vendredi 24 décembre 2021, fermée l'après-midi
Nouvel An : vendredi 31 décembre 2021, fermée l'après-midi
Pont de l'Ascension : vendredi 27 mai 2022
En cas d'urgence, prière de s'adresser au Maire ou aux Adjointes.

Nouveaux arrivants

Si vous venez d'emménager dans la commune, merci de vous faire connaître en vous inscrivant à la mairie.

Vous pouvez également signaler votre changement d'adresse sur le site www.service-public.fr ou sur www.webadministrates.net/67/Mothern.

Objets trouvés

Trousseaux de clés, lunettes, doudous, parapluies, téléphones... sont en attente d'être récupérés à la mairie.

Si vous trouvez ou perdez un objet sur la voie publique, ayez le réflexe de le ramener ou de le signaler en mairie.



Sous-Préfecture de Haguenau

Adresse :

2, rue des Soeurs
67500 HAGUENAU
Tél. 03 88 63 87 00

@ : sous-prefecture-de-haguenau@bas-rhin.pref.gouv.fr

Accueil général :

Du lundi au vendredi : 8h00 - 11h30

Etrangers (carte de séjour, naturalisation) :

Du lundi au vendredi : 8h00 - 11h30 (sur rendez-vous)

Autres services :

Du lundi au vendredi : 9h15 - 11h30

Fermeture : tous les après-midis

Trésorerie de Haguenau

Adresse :

2, rue Clabaub
67500 HAGUENAU

Horaires :

Lundi / Mardi / Jeudi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00
Mercredi : 8h30 - 12h00

Tél : 03 88 53 26 26

Service des Impôts des Particuliers

Adresse :

3, rue de l'Industrie
67160 Wissembourg
Tél. 03 88 54 18 91

Permanences du Services des Impôts des Particuliers de Wissembourg :

- en mairie de Seltz (semaine paire)

- en mairie de Lauterbourg (semaine impaire)

Un accueil fiscal, exclusivement sur rendez-vous, les mercredis matins.

Possibilités de s'inscrire soit en ligne, soit en contactant l'accueil des mairies de Seltz ou de Lauterbourg.

Pour les paiements (espèces jusqu'à 300 € et CB) , les factures munies d'un datamatrix (QR code) peuvent être payées au :

Dépôt de pain Schneider
8, route de Strasbourg
67470 SELTZ

Horaires :

Mardi : 5h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Mercredi : 5h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Jeudi : 5h30 - 12h30

Vendredi : 5h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Samedi : 6h00 - 13h00

Dimanche : 7h00 - 12h00



Relais poste chez PROXI

Retrouvez les services essentiels de La Poste chez **PROXI**, 10 rue de la Mairie à Mothern, aux horaires suivants :

Lundi : 7h30 - 12h15 et 15h00 - 18h00
Mardi : 7h30 - 12h15 et 15h00 - 18h00
Mercredi : 7h30 - 12h15
Jedi : 7h30 - 12h15 et 15h00 - 18h00
Vendredi : 7h30 - 12h15 et 15h00 - 18h00
Samedi : 7h30 - 13h00



Consultation de nourrissons

Les consultations de nourrissons ont lieu sur rendez-vous dans les communes suivantes :



SELTZ :

Le premier jeudi du mois, 14h - 17h
et le 2ème lundi du mois, 14h - 17h
au Centre médico-social
1b, Avenue du Général Schneider
Rdv au 03 69 06 73 79

LAUTERBOURG :

Le quatrième lundi du mois, 14h - 17h
au Centre médico-social
26, rue du Général Mittelhauser
Rdv au 03 69 06 73 77

Consultations gratuites d'avocats

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Bas-Rhin (CDAD 67) a mis en place des permanences juridiques dans différentes communes. Le point d'accès au droit de Lauterbourg est un lieu d'accueil accessible à tous, où vous pourrez bénéficier de conseils par un avocat pour toute question et problème de droit.

Permanence juridique à la mairie de LAUTERBOURG :
1er samedi du mois, 9h30 - 11h30.

Prendre impérativement rendez-vous au 03 88 94 80 18



Conciliateur de Justice



Permanences :

- Le 4ème vendredi du mois (matin) à la mairie de Lauterbourg sur rendez-vous.
- Le 4ème vendredi du mois (après-midi) à la mairie de Seltz sur rendez-vous.

Service Animation de la Plaine du Rhin

Retrouvez le programme d'animation pour les enfants et adolescents sur :

<https://www.animation-fdmjalsace-ccpr.com/>

Des animations, sorties, centres aérés sont proposés par l'Animation Jeunesse pour faire passer de bons moments aux enfants, ponctués de nombreuses découvertes.



Carte Nationale d'identité - Passeport

Vos demandes de pièces d'identité peuvent être déposées, sur rendez-vous, dans les mairies des communes suivantes :

LAUTERBOURG

19 A, rue de la 1ère Armée
67630 LAUTERBOURG
RDV au 03 88 94 80 18

SELTZ

10, place de la Mairie
67470 SELTZ
RDV au 03 88 05 59



Réalisez votre pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Ecole maternelle

Au temps des dinosaures

Les enfants de la maternelle se sont plongés dans l'univers des dinosaures depuis la rentrée. Ils ont réalisé de nombreux travaux en arts visuels afin de décorer vestiaires et vitres. Les moyens et les grands ont réalisé eux-mêmes des « volcans ».

Voici leur recette :

2 cc de bicarbonate de soude

Quelques gouttes d'encre rouge

Une goutte de produit vaisselle

Puis verser du vinaigre blanc une éruption volcanique

Le dernier jour avant les vacances de la Toussaint, quelqu'un les attendait dans la salle de jeux : un tyrannosaure leur a rendu visite avec 4 petits dinos ! Quelle surprise !



Décorations de Noël

Vendredi 26 novembre, le grand sapin installé près de l'école a été l'objet de toutes les attentions.

6 Les élèves de la moyenne section sont venus lui offrir une jolie suspension.

Les pièces en bois (étoiles, sapins, bottes, boules ou cloches) confectionnées en amont par les services techniques de la commune ont été décorées avec beaucoup d'imagination et d'originalité par tous les élèves de la maternelle, elles sont colorées, belles et variées.

La classe de CP a aussi été mise à contribution pour décorer de petits bonhommes de neige en bois qui eux ont pris place devant le sapin.

Et quelques élèves sont venus prêter main-forte à leurs camarades de maternelle pour la mise en place de toutes ces décorations.

Bravo à tous !



Ecole élémentaire

Initiation au rugby

Les élèves des classes de CE2-CM1 et de CM2 ont bénéficié de plusieurs séances d'initiation au rugby, sous l'encadrement de M. Florian Rat, du club de rugby de Lauterbourg.

Après avoir assimilé les règles de bases et apprivoisé le ballon ovale, ils ont pu s'affronter sans plaquage. Les enfants ont vite compris que la vitesse, l'anticipation et la maîtrise du ballon étaient des éléments essentiels dans ce sport.



Tennis

Le club de tennis de Mothern a proposé à la classe du CP une initiation au tennis. Nous avons tourné sur quatre ateliers.



Ecole de Musique d'Alsace du Nord

Depuis la rentrée nous avons la chance de pouvoir travailler avec Margaux. Elle nous apprend à échauffer notre voix, à chanter juste et en rythme.

Nous nous transformons le temps d'une mélodie rythmique en un orchestre, avec un chef s'il vous plait. Nous détournons des objets afin de les transformer en instruments de musique.

Un grand merci à l'EMAN de nous permettre de participer à ce cycle d'apprentissage.



Décorations de Noël

La classe de CP/CE1 est très heureuse d'avoir pu décorer les bonhommes de neige dispersés dans le village.

Nous ne sommes pas des artistes, mais nous y avons mis tout notre cœur.

Un joyeux Noël à tous!



Périscolaire

Une journée type au périscolaire de Mothern

En association avec la FDMJC d'Alsace et la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin.

Accueil du matin : de 7h à 8h30 : de 2 à 4 enfants

Activités : petit déjeuner de la maison pour certains et musique douce, jeux calmes et petits bricolages pour d'autres.

Accueil sur le temps du déjeuner : de 11h30 à 13h30 : de 35 à 46 enfants suivant les semaines (en moyenne : 17 maternelles et 21 élémentaires)

Activités maternelles :

- de 11h45 à 12h30 ; les maternelles mangent au premier service afin de passer le repas dans le calme ;
- de 12h30 à 13h15 activités extérieures ou intérieures, petit atelier bricolage, temps libre, dinettes, jeux de construction.

Activités élémentaires :

- jeux extérieur ou intérieur, jeux de ballon, jeux de société et atelier bricolage sur la demande des enfants ; temps libre.
- de 12h35 à 13h10 les élémentaires prennent leur repas à leur tour

Accueil après l'école : de 16h à 18h30 : de 12 à 18 enfants (en moyenne : 9 maternelles et 10 élémentaires).

- Temps libre, les devoirs de l'école peuvent être fait au périscolaire ; atelier bricolage suivant le thème du trimestre ; peinture, découpage, découverte,
- Jeux extérieur et intérieur, coin lecture, babyfoot, jeux de sociétés...



8

Halloween

Le Mardi 19 octobre 2021, le périscolaire de Mothern en association avec la FDMJC d'Alsace, s'est transformé en Manoir Hanté pour accueillir lors d'un grand goûter les enfants du périscolaire. La seule condition pour accéder à ce festin était d'être déguisé en sorcière, vampire, monstre ... des gâteaux en forme d'araignées de fantômes et de doigts sanglants étaient servis aux enfants, accompagnés de boissons bave de crapaud, de vomis et de sang de chauve-souris ! Après le goûter, plusieurs petits jeux de devinette, toucher gluant, jeux de goût et d'observation ont été proposés aux enfants.



Visite des mascottes



Visite surprise de Mickey et Pluto le vendredi 15 octobre sur le temps de la pause de midi. Une pause bien agréable avec les animations musicales, dansantes et les jeux proposés.

Les mascottes ont accompagné les enfants avec des yeux émerveillés sur le chemin de l'école.

L'équipe périscolaire, Maxime, Audrey, Danièle, Fany et Isabelle KSENIAC directrice du périscolaire.



Bibliothèque

L'année 2021 a été remplie de nouveautés pour notre bibliothèque communale.

Nous avons commencé cette année par le renfort de l'équipe de bénévoles. Nous avons mis en place les «lectures doudou», très appréciées par les tout-petits, les lectures pour Pâques sont devenues quant à elles une tradition, et les lectures de Noël sont notre best-seller mais nous rajouterons certainement des lectures de sorcières et de châteaux hantés pour l'année prochaine aidées de nos deux sorcières bien-aimées (Lucie et Mallorie).

La mise en place en novembre des soirées «jeu de société pour petits et grands» a été un véritable succès dès son lancement. L'ambiance y est joviale, parfois sérieuse (on ne vient pas que pour jouer) et les rires des joueurs sont de bons augures pour la suite.

La bibliothèque est désormais présente sur Facebook (suivez nous sur Bibliothèque de Mothorn). Il vous sera dorénavant possible d'être tenus informés de nos activités par ce biais. Nous avons également une très grande offre de lecture pour les adultes, qui s'élargit constamment grâce aux nouveautés et aux échanges avec la bibliothèque départementale de Betschdorf. Sont également proposés des livres allemands.

Et le meilleur pour la fin !

La mairie offre la gratuité de la bibliothèque à partir du 1^{er} janvier 2022 !

2022 arrive à grands pas. 2021 a été pour les uns rempli de bonheur, pour les autres une épreuve à traverser mais nous avons su déjouer les défis et sommes au seuil d'une nouvelle année. Alors toutes les bénévoles de la bibliothèque vous envoient à travers ce bulletin force et courage pour affronter les épreuves et vous souhaitent des joies simples, de belles perspectives et des horizons infinis.

Chaleureusement vôtre

Annette, Astrid, Caroline, Catherine, Francine, Irène, Isabelle, Lucie, Mallorie, Marie-Jeanne, Nathalie et Sandra



Délibérations du Conseil Municipal

Toutes les délibérations dans leur intégralité sont affichées
à l'extérieur de la Mairie et à la « Wacht ».

Séance du 22 juillet 2021

Projet nouvelle mairie : Présentation de l'esquisse

L'esquisse présentée tient compte des observations formulées par la commission « Urbanisme, Plan Local d'Urbanisme et futur lotissement » et par le service administratif.

Il est prévu de présenter l'Avant Projet Sommaire (APS) à la rentrée au Conseil Municipal. Celui-ci proposera les dispositions techniques à atteindre, le calendrier de réalisation et l'estimatif provisoire du coût prévisionnel des travaux.

Le Conseil Municipal :

- **approuve** l'esquisse du projet de construction d'une nouvelle Mairie à Mothern

Projet de rénovation de l'éclairage extérieur du terrain de foot stabilisé de la Neuwies : Contrat d'accompagnement dans la réalisation d'économies d'énergie avec l'Electricité de Strasbourg

Mme le Maire présente le devis de la société K3E de Mothern concernant le remplacement de l'éclairage sportif du terrain de football stabilisé de la Neuwies par des équipements LED pour un montant total s'élevant à 7 467,08 € HT.

Mme le Maire présente les principaux avantages de ce projet :

- consommation électrique divisée par 6
- réduction de la maintenance
- gain pour les usagers (allumage direct, plus de préchauffage ni d'allumage décalé)

Par ailleurs, Mme le Maire fait savoir que le montant de ces travaux entrerait dans le calcul de la redevance

d'investissement dite « R2 » prévue par les contrats de concession relatifs à la distribution publique d'électricité et perçue par la commune en n+2 et que ce projet est éligible à la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie par le biais d'un contrat d'accompagnement avec Electricité de Strasbourg.

Le Conseil Municipal :

- **décide** la rénovation de l'éclairage extérieur du terrain de football stabilisé de la Neuwies

- **autorise** le Maire à signer un contrat d'accompagnement dans la réalisation d'économies d'énergie avec Electricité de Strasbourg

Forêt communale d'Illingen / Allemagne :

a) Adhésion au Programme Européen de la Certification Forestière (PEFC)

b) Demande de la prime de durabilité forestière du Ministère Fédéral de l'alimentation et de l'agriculture allemand « Bundeswaldprämie »

Après un échange le 15 juillet avec des responsables de l'Office des Forêts de Rastatt (DE), Mrs Thomas NISSEN, Directeur et Wolfgang HERTEL, Responsable du district de Rastatt, concernant la forêt communal de Mothern à Illingen, Mme le Maire présente les points abordés :

- proposition d'adhésion au Programme Européen de la Certification Forestière (PEFC) comme condition préalable aux demandes de subventions

- possibilité d'octroi d'une prime de durabilité forestière du Ministère Fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture, « Bundeswaldprämie », pour la forêt communale de Mothern à Illingen d'un montant pouvant s'élever à 8 700 €.

Mme le Maire précise que la commune adhère déjà au label PEFC français pour la forêt communale à Mothern conformément à la délibération du Conseil Municipal en date

du 05 février 2019.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'adhérer au Programme Européen de la Certification Forestière allemand pour la forêt communale de Mothern à Illingen pour une période de 10 ans

- **autorise** le Maire à signer l'ensemble des documents d'adhésion au PEFC et à verser la contribution forfaitaire demandée, soit :

18,64 € de frais d'adhésion (pour 10 ans) pour 87 ha de forêt communale à Illingen

- **autorise** le Maire à demander la prime de durabilité forestière du Ministère Fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture « Bundeswaldprämie » pour la forêt communale de Mothern à Illingen

Harmonie Sainte-Cécile : Demande de mise à disposition gratuite de la salle polyvalente pour le concert d'automne

Mme le Maire présente au Conseil Municipal la demande de Monsieur Ludovic JOERGER, Vice-Président de l'Harmonie Sainte-Cécile de Mothern sollicitant la remise gracieuse des frais de location de la salle polyvalente pour l'organisation du concert d'automne prévu le 27 novembre 2021.

Considérant que le contexte lié à la Covid-19 a perturbé le monde de la culture et le monde associatif en général,

Considérant que l'Harmonie Sainte-Cécile de Mothern n'a pas perçu de recettes en 2021, Mme le Maire propose d'accorder, à titre exceptionnel et au vu du contexte lié à la Covid 19, la remise gracieuse des frais de location de la salle polyvalente pour l'organisation du concert d'automne 2021.

Considérant que l'Harmonie Sainte-Cécile de Mothern répond toujours présente aux diverses sollicitations de la commune (8 mai, 11 novembre, fête

des aînés, 14 juillet...) et y assure une prestation musicale,

Le Conseil Municipal :

- **décide** la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente à l'Harmonie Sainte Cécile de Mothern pour l'organisation du concert d'automne prévu le 27 novembre 2021

- **précise** que les frais d'électricité et de matériel cassé et manquant restent à la charge des locataires ainsi que les frais de nettoyage.

Urbanisme : Demande d'acquisition d'une partie de parcelle communale au lieudit « Fuchswadel » par M. et Mme SCHUCKE Léonard

- **décide** de vendre au prix de 50 € l'are, la partie à détacher de la parcelle communale cadastrée section 31 n° 135 au lieu-dit Fuchswadel au profit de M. et Mme SCHUCKE Léonard

- **dit** que les frais d'arpentage, de notaire ainsi que tout autre frais seront à l'entière charge des acquéreurs.

Urbanisme : Demande d'acquisition d'une partie de parcelle communale au lieudit « Fuchswadel » par M. BECHTEL Silvère

- **décide** de vendre au prix de 50 € l'are, la partie à détacher de la parcelle communale cadastrée section 31 n° 135 au lieu-dit Fuchswadel au profit de M. BECHTEL Silvère

- **dit** que les frais d'arpentage, de notaire et tout autre frais seront à l'entière charge de l'acquéreur.

Séance du 05 octobre 2021

Projet nouvelle mairie : Présentation de l'Avant Projet Sommaire (APS)

Mme le Maire donne la parole à Mme ZINCK du cabinet PM architectes et Mme PIKARD du Bureau d'Etudes JOST, représentantes de l'équipe de maîtrise d'œuvre, qui présentent l'Avant Projet Sommaire (APS) de la construction de la nouvelle mairie.

A l'issue de la présentation Mme le Maire indique que l'Avant Projet Définitif (APD) sera présenté lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal :

- **prend acte et valide** l'Avant Projet Sommaire de la nouvelle Mairie.

Projet de réfection du toit de l'atelier municipal de la Rue du Chêne

Mme le Maire rappelle qu'elle a déposé une lettre d'intention auprès de la Région Grand Est pour un projet de

réfection du toit de l'atelier municipal de la Rue du Chêne. Il s'avère que pour pouvoir bénéficier du dispositif Climaxion le projet doit obligatoirement comprendre la réalisation d'un bouquet de trois travaux parmi les suivants : isolation des murs, remplacement des menuiseries extérieures, isolation du plancher bas, isolation de la toiture, mise en place d'une VMC.

Considérant que la réalisation d'un bouquet de trois travaux engendrait un surcoût important du projet qui ne serait pas compensé par le montant de la subvention potentielle (maximum 16 000 €), Mme le Maire propose de se limiter au projet initial, à savoir : le désamiantage, le remplacement de la toiture et divers dont mission Santé et Prévention de la Sécurité (SPS).

Après présentation des différentes propositions reçues concernant les travaux,

Le Conseil Municipal :

- **approuve** le projet de réfection du toit de l'atelier municipal de la Rue du Chêne comprenant des travaux de désamiantage, de remplacement de la toiture et divers (mission SPS...).

- **retient** les offres des entreprises suivantes :

- pour les travaux de désamiantage : GCM Démolition, Route d'Obermodern, CS 10018, 67330 BOUXWILLER pour un montant de 12 970 € HT

- pour le remplacement de la toiture : Entreprise CF Toiture, 16 rue des Bosquets, 67930 BEINHEIM pour un montant de 33 875 € HT

Renouvellement et actualisation du traité de concession pour la distribution publique de gaz naturel sur la commune entre la commune et GRDF

La commune de Mothern dispose d'un réseau de distribution publique de gaz naturel et fait partie de la zone de desserte exclusive de GRDF.

Les relations entre la commune, en sa qualité d'autorité concédante, et GRDF, son concessionnaire, sont formalisées dans un traité de concession pour la distribution publique de gaz naturel débuté le 1^{er} avril 1993 pour une durée de 30 ans.

Ce traité arrivant prochainement à échéance, Mme le Maire a rencontré M. John FENDER, Conseiller Collectivités Territoriales du Bas-Rhin de GRDF le 9 septembre 2021 en vue de le renouveler. Le nouveau traité de concession comprend les éléments suivants :

La convention de concession qui précise

le périmètre communal concédé, la durée de concession fixée à 30 ans ainsi que les modalités de son évolution.

Le cahier des charges de concession précisant les droits et obligations de chacun des cocontractants et précisant notamment que :

GRDF entretient et exploite les ouvrages de la concession en garantissant la sécurité des biens et des personnes et la qualité de la desserte.

GRDF développe le réseau de gaz naturel pour accompagner les projets d'aménagement de la commune et de raccordement au réseau de ses habitants.

6 documents annexes contenant des modalités spécifiques :

Annexe 1 : regroupe les modalités locales convenues entre la commune et GRDF

Annexe 2 : définit les règles de calcul de rentabilité des extensions

Annexe 3 : définit les tarifs d'utilisation des réseaux de distribution du gaz naturel

Annexe 3bis : présente le catalogue des prestations de GRDF

Annexe 4 : définit les conditions générales d'accès au réseau de gaz

Annexe 5 : présente les prescriptions techniques du distributeur

Le cahier des charge proposé, établi selon un modèle négocié avec la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies), permettra en particulier à la commune :

de percevoir une redevance de fonctionnement annuelle couvrant les frais liés à l'activité d'autorité concédante. Le montant sera actualisé chaque année. Il est estimé à 1 622 euros pour l'année 2021

de disposer d'un rapport d'activité pertinent de son concessionnaire sur l'exercice écoulé de suivre la performance du concessionnaire et d'apprécier les conditions de la gestion du service public de distribution du gaz naturel.

Le Conseil Municipal :

- **approuve** le projet de traité de concession pour le service public de la distribution de gaz naturel avec GRDF joint en annexe à la présente délibération pour une durée de 30 ans

Urbanisme : Approbation du procès-verbal d'arpentage pour l'acquisition d'une partie de parcelle communale au lieudit « Fuchswadel » par M. et Mme SCHUCKE Léonard et pour l'acquisition d'une partie de parcelle communale au lieudit « Fuchswadel » par M. BECHTEL Silvère

Le Conseil Municipal :

- **approuve** le Procès-Verbal d'arpentage présenté

- **décide** de vendre en l'état à M. BECHTEL Silvère la parcelle cadastrée provisoirement section 31 n° (8)/92 d'une superficie de 0,61 are, à raison de 50 € l'are pour un montant total de 30,50€ :

0,61 are X 50 € = 30, 50 € (trente euros et cinquante cents)

- **décide** de vendre en l'état à M. et Mme SCHUCKE Léonard la parcelle cadastrée provisoirement section 31 n° (9)/92 d'une superficie de 0,55 are, à raison de 50 € l'are pour un montant total de 27,50€ :

0,55 are X 50 € = 27, 50 € (vingt-sept euros et cinquante cents)

- **précise** que les frais de géomètre et de notaire restent à la charge des acquéreurs

Séance du 23 novembre 2021

Cimetière communal : Reprise des concessions funéraires en état d'abandon

Portant sur l'établissement de la liste des sépultures devant être reprises par la commune

Le conseil municipal :

- **approuve** la procédure de rétrocession à la Commune des concessions n'ayant pas de titre de concession et en état d'abandon

- **dit** que le Maire est autorisé à reprendre les sépultures indiquées ci-dessous au nom de la Commune et à remettre en service les terrains ainsi libérés :
C-02-01, C-02-06, C-09-01, C-09-13

- **décide** de ne pas inscrire au patrimoine communal ces sépultures

- **dit** qu'à dater de ce jour et jusqu'à leur réattribution à de nouveaux concessionnaires, plus aucune inhumation ne pourra avoir lieu dans ces sépultures à dater de ce jour

Ensemble sportif de la Neuwies : Travaux à réaliser

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que :

- le complexe sportif de la Neuwies (comprenant le club house de football, les vestiaires/sanitaires, les gradins,...) mérite des travaux de réhabilitation et de transformation au vu notamment, de l'état vétuste du club house et des vestiaires/sanitaires, des nécessaires mises aux normes (électricité, accessibilité des personnes à mobilité réduite, sécurité incendie), d'un besoin

de rénovation énergétique (toiture, murs, sols...) et afin de le rendre plus adapté et plus fonctionnel aux activités du Football Club de Mothern qui compte actuellement environ 160 licenciés, 40 bénévoles et dont les infrastructures sont utilisées du mardi au dimanche,

- ces travaux pourraient être éligibles au financement de l'Etat, de la Région Grand Est, de la Collectivité Européenne d'Alsace et de la Ligue Alsacienne de Football Amateur,

Une étude de faisabilité a été confiée au cabinet d'architecture M Associés de Molsheim, celle-ci a permis la réalisation d'un diagnostic structurel du bâtiment (vérification de la charpente métallique du clubhouse et des vestiaires sanitaires) ainsi que la proposition de cinq scénarios :

- scénario 1, conservation de l'existant avec isolation par l'intérieur et reprise de toiture : estimé à 665 500 € HT – solution non viable techniquement en raison de la hauteur sous plafond insuffisante

- scénario 2, conservation de l'existant avec isolation moins importante et reprise de toiture : estimé à 655 500 € HT – solution non viable techniquement en raison de la hauteur sous plafond insuffisante

- scénario 3, réhausse de la toiture par solivage avec isolation par l'extérieur : estimé à 750 000 € HT – solution technique non adaptée en raison de la difficulté d'isolation (nombreux ponts thermiques) et mise en œuvre de techniques complexes sur la structure existante

- scénario 4 : réhausse des murs et nouvelle charpente avec isolation par l'intérieur : estimé à 795 000 € HT – solution la plus chère avec perte de place en conséquence d'une isolation par l'intérieur

- scénario 5 : reconstruction du clubhouse, des vestiaires/sanitaires et des gradins avec isolation du hall conservé : estimé à 700 000 € HT – solution la moins onéreuse parmi les scénarios viables

Mme le Maire propose aux membres du conseil municipal de poursuivre ce projet sur la base du scénario 5 en mandatant un maître d'œuvre dont la mission serait scindée en deux tranches :

- l'une ferme pour la partie conception (comprenant les missions ESQ, APS, APD, PRO),

- l'autre optionnelle pour la partie travaux (comprenant les missions ACT, EXE, DET, OPC, AOR), cette dernière pouvant être affermée en cours de marché.

Au vu du contexte économique et financier actuel Mme le Maire préfère rester prudente, d'autant plus que les montants définitifs des marchés et des

subventions du projet de reconstruction de la nouvelle mairie ne sont pas encore connus.

Le Conseil Municipal :

- **décide** de poursuivre le projet de régénération du complexe sportif de la Neuwies dont le montant estimatif des travaux s'élève à 700 000 € HT sur la base du scénario 5,

- **confie** la mission de maîtrise d'œuvre de ce projet au cabinet M Associés Architectes de Molsheim dont le taux de rémunération est fixé à 12,2 % du montant prévisionnel hors taxe des travaux selon les modalités suivantes :

Tranche ferme : 46 970 € HT soit

56 364 € TTC

Tranche optionnelle : 38 430 € HT soit

46 116 € TTC

Total : 85 400 € HT soit 102 480 € TTC

Urbanisme : Régularisation de l'alignement de la voirie de la Rue de la Paix : Approbation du procès-verbal d'arpentage et acquisitions de parcelles

Le Conseil Municipal :

- **approuve** les Procès-verbaux d'arpentage provisoires dressés 16, 17 et 22 novembre 2021 par Julien CARBIENER, Géomètre-Expert à Wissembourg

- **accepte**, la rétrocession à la Commune, de gré à gré et à l'euro symbolique, des parcelles suivantes :

- appartenant à M. SCHREINER Dominique, d'une contenance de 0,04 are

- appartenant à M et Mme MEYER Christophe, d'une contenance de 0,02 are

- appartenant à Mme WEISENBURGER Agnès, d'une contenance de 0,01 are

- appartenant à M et Mme GERHARD Christian, d'une contenance de 0,01 are

- appartenant à M et Mme. KLEIN Norbert, d'une contenance de 0,06 are

- **décide** de classer, après acquisition, l'ensemble de ces biens dans le domaine public communal.

Fête des aînés 2021

Le Conseil Municipal :

- **se prononce** pour l'annulation de la fête des aînés 2021, compte-tenu de l'évolution défavorable de la situation sanitaire,

- **prend acte** de la décision prise par le CCAS, à savoir, le remplacement de la fête par la distribution aux aînés d'un colis de Noël le 4 décembre 2021.

Nouvelle mairie



La démolition de l'ancienne mairie s'est déroulée à l'été pour laisser place libre à la reconstruction du nouveau bâtiment qui devrait démarrer courant du 2^{ème} trimestre 2022.

Le nouveau bâtiment se veut exemplaire sur le plan des performances énergétiques et environnementales par une construction de type passive avec production d'énergie solaire. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit, côté cour de l'école élémentaire. L'électricité ainsi produite servira à couvrir les besoins énergétiques du bâtiment.

La nouvelle mairie sera conforme aux normes d'accessibilité des personnes handicapées et répondra aux besoins de fonctionnement de la collectivité sur une surface d'environ 370 m², et répartie sur 3 niveaux.

Au rez-de-chaussée le hall d'accueil desservira le secrétariat, le bureau de la Directrice Générale des Services, une salle de réunion, des sanitaires pour le public ainsi qu'un local de stockage.

L'étage accueillera le bureau du Maire et celui de ses adjoints, un office, un local de rangement, des sanitaires pour le personnel et la salle du conseil municipal. Cette dernière sera également utilisée pour les mariages et les réceptions (8 mai, 11 novembre...) ainsi que pour diverses réunions internes ou externes.

Un 3^{ème} niveau (sous les combles) complétera l'ensemble et abritera les installations techniques et les archives.

Le projet a fait l'objet de nombreuses réunions de travail, d'échanges entre l'architecte, les élus, la commission urbanisme et le service administratif. Suite à l'actualisation des prix (envolée des tarifs de certains matériaux), aux mauvais résultats de l'analyse du sol ainsi qu'aux demandes formulées par la commune, le montant prévisionnel des travaux s'élève désormais à environ 1.050.000 € HT (hors démolition désamiantage et certains mobiliers intérieurs).

Ce projet ne pourra se faire sans l'obtention de subventions qui feront prochainement l'objet de demandes auprès des financeurs suivants :

- Etat : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) : 40 % du montant des travaux
- Région Grand Est : Dispositif de soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité – environ 18.000 €
- Electricité de Strasbourg : Prime pour la pose de panneaux photovoltaïques – environ 2.000 €

Planning prévisionnel :

Janvier 2022 - Dépôt du permis de construire

Mi-février 2022 – Consultation des entreprises

Mai 2022 – Démarrage des travaux pour une durée d'environ 12 mois



Travaux et réalisations

Rue de la Paix

Le chantier s'est terminé fin octobre, après que plusieurs entreprises se soient succédées.

Travaux d'assainissement : Eurovia pour le Syndicat des Eaux et de l'assainissement (SDEA).

Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable : Eurovia pour le Syndicat des Eaux de Seltz-Lauterbourg.

Renouvellement de l'éclairage public et mise en souterrain du réseau téléphonique : Electricité Fritz pour la commune.

Coût : 105.370 € HT

Subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace : 23.128 €

Subvention de l'Etat (DSIL) : 24.000 €

Fonds de concours attendu de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin : 8.107 €

Travaux d'enrobés : TP Klein pour la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin.

Merci à tous les riverains pour leur patience et leur compréhension pour la gêne occasionnée !



Eclairage foot stabilisé

Rénovation de l'éclairage du terrain de foot stabilisé rue du Stade avec une puissance qui passe de 4000 W à 1200 W (LED), ce qui permettra une baisse de la consommation.

Coût : 7.467 €

Travaux réalisés par l'entreprise K3E de Mothern



Ecole maternelle

Les trois classes de l'école maternelle ont été aménagées de vestiaires par la Menuiserie Baumann de Mothern pour un montant de 4.325 €. Ainsi les vestes, chaussures, bonnets et sacs seront bien rangés.



La chaudière a été remplacée par l'entreprise A Renov de Mothern, pour un montant de 13.926 € HT. Une prime CEE (Certificat d'Economie d'Énergie) de 1.407 € est attendue.



Rue de la Vallée

Renforcement du réseau d'assainissement en venant de la « Kaichehohl » en direction de la rue de la Vallée. Les travaux de la rue de la Vallée doivent permettre de favoriser la captation et l'évacuation des eaux de ruissellement en limitant la mise en charge du réseau existant et le débordement sur la voirie.



Talus - rue du Kabach

Suite aux intempéries de juillet 2021, il s'est avéré nécessaire d'entreprendre des travaux de sécurisation du talus de la falaise du Loess. Ces travaux ont un coût de 18.000€ HT et ont été effectués par l'entreprise LENGERT de Seltz.



Démontage et démolition

La commune a fait l'acquisition de la maison 26 route du Rhin en 2018 dans le projet de pouvoir proposer un accès aux véhicules de secours et aux véhicules lourds à la Neuwies. La maison a été démontée par un charpentier spécialisé dans la réhabilitation de maisons alsaciennes.



Démolition de la propriété à l'intersection de la rue du Haut-Village et de la rue du Fond en très mauvais état.

Le club de bricolage a récupéré des matériaux pour des projets à venir.



La fibre

La fibre est disponible sur l'ensemble du village depuis fin août 2021. Si vous souhaitez vous raccorder à la fibre il vous faut contacter l'opérateur de votre choix qui s'occupera de l'installation et du raccordement de votre logement.



Gaz Réseau Distribution France

Mme le Maire a signé une nouvelle convention pour la distribution de gaz avec GRDF pour les trente années à venir. Ainsi GRDF s'engage à exploiter les réseaux dans des conditions optimales tout en garantissant un haut niveau de sécurité et à verser une redevance d'exploitation du domaine public à la commune.

GRDF annonce l'installation de nouveaux compteurs «Gazpar» qui permettront de télé-relever la consommation. Les abonnés pourront consulter leur consommation quotidienne avec possibilité de programmer une alerte pour consommation hors normes.



Projets

Toit de l'atelier municipal



Des travaux de désamiantage et de mise en place d'une nouvelle toiture sont prévus à l'atelier municipal, rue du chêne, pour un montant de 46.845 € HT.

15

Ecole maternelle

Les fenêtres et volets d'une salle de classe de l'école maternelle seront changés par l'entreprise BUSCH de Wintzenbach pendant les vacances de Noël pour un montant de 8.931 € HT.

Dates à retenir en 2022

Election présidentielle

1^{er} tour : dimanche 10 avril 2022

2nd tour : dimanche 24 avril 2022

à la salle polyvalente.

Date limite pour s'inscrire sur la liste électorale pour voter à ce scrutin : 4 mars 2022

Dimanche 8 mai

Dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts du cimetière pour commémorer la Victoire de 194

Elections législatives

1^{er} tour : dimanche 12 juin 2022

2nd tour : dimanche 19 juin 2022

à la salle polyvalente.

Date limite pour s'inscrire sur la liste électorale pour voter à ce scrutin : 6 mai 2022

Fête Nationale

A l'occasion de la Fête Nationale, une cérémonie se tiendra le jeudi 14 juillet 2022 à 19h30 place de la Wacht et sera suivie d'un vin d'honneur, d'un défilé aux lampions et d'un Bal des Pompiers.

Cordiale invitation à tous

Cérémonie du 14 juillet 2021

Après une année tumultueuse en raison de la situation sanitaire, c'est avec joie que la cérémonie du 14 juillet 2021 a pu se tenir comme habituellement à Mothern le 13 juillet au soir.

La fête Nationale a été cette année plus que les précédentes encore un moment où les gens ont pu se retrouver pour passer des moments joyeux, et dépasser la morosité du moment.

Le traditionnel dépôt de gerbe a suivi le discours de cette journée de mémoire.

Les pompiers dont l'engagement est un exemple de citoyenneté, et les anciens combattants, témoins des guerres passées étaient présents.

Cette cérémonie était particulière cette année car c'était l'occasion de remettre des grades à huit sapeurs-pompiers. Appelé et décoré un à un. Bravo à chacun d'eux.

Trois mothernois ont également été honorés :

Mme Monique Schwartz, pour son implication depuis 1992 à l'école maternelle du village, où tous les enfants gardent d'elle un très bon souvenir.

M. Bernard Kapps pour son engagement au sein de la commune depuis 1995, un parcours varié de 25 années qui lui a valu la distinction d'adjoint honoraire.

Mme Marie-Bernadette Butzerin, a été nommée citoyenne d'honneur pour ses deux mandats de 2008 à 2020 en tant que maire. Son dévouement et ses nombreux projets réalisés ont fait de Mothern un village accueillant et où il fait bon vivre.

Les personnes présentes ont pu partager le verre de la fraternité à la buvette-restauration tenue par le Comité des fêtes.

A la tombée de la nuit, une retraite aux flambeaux a clôturé la soirée



Cette belle soirée était encadrée en musique par l'Harmonie Sainte-Cécile de Mothern.



Forum des associations

Samedi 4 septembre 2021, la commune avait organisé une journée dédiée aux associations locales.

En effet, 16 associations se sont exposées à la salle polyvalente de Mothern faisant découvrir au public, petits et grands, leurs activités culturelles, solidaires ou sportives.

Durant toute la journée les personnes ont ainsi pu visiter les stands tenus par les bénévoles qui à travers leurs explications et renseignements ont présenté les missions et activités de leur association.

Expositions, activités ou démonstrations ont agrémenté la journée.

Étaient proposés entre autres des pilotages d'avions téléguidés avec le simulateur de vol mis en place par le Club d'Aéromodélisme Clément Ader ou de nombreux jeux virtuels, créatifs ou de société pour les jeunes par l'animation Enfance Jeunesse de la FDMJC d'Alsace.

Au stand du Cercle d'histoire les visiteurs pouvaient s'informer sur l'histoire de Mothern ou sur les recherches en cours concernant les « Hohle » ou les calvaires.

Une exposition sur les 125 ans du pont du Rhin entre Beinheim et Wintersdorf était visible dans le hall d'entrée.

L'association « Les Bouchons de l'Espoir » proposait une initiation au tri des bouchons et l'on pouvait aussi noter les dates des prochaines collectes de sang au stand de l'Amicale du don de sang de Seltz et environs.

Un moment fort de ce forum était la démonstration des sapeurs pompiers sur l'intervention d'une voiture incendiée qui a suscité l'intérêt du public, l'opportunité de tenir une lance a été donnée aux plus jeunes.

On pouvait également voir des démonstrations d'éducation d'une jeune chienne de 8 mois en plein apprentissage au stand de l'Amicale Cynophile de Mothern.

Un diplôme et une petite récompense ont été remis par le Comité des fêtes aux habitants ayant participé aux décorations de leur maison lors du carnaval.

La partie conviviale a été assurée par les écoles qui ont proposé une buvette et un stand de gâteaux confectionnés par les parents d'élèves.

Malheureusement la mise en place du pass sanitaire, notamment aux jeunes à partir de 12 ans, a freiné la rentrée associative, une baisse des inscriptions a déjà été constatée.



Inauguration de l'aire de jeux de la Frecht

Le lotissement de la Frecht a vu pousser les premières maisons en 1993. En 2002 une aire de jeux avec deux agrès et un tourniquet ont été installés. Il faut l'avouer ils n'étaient pas très fonctionnels et l'espace n'était pas très fréquenté. Après plusieurs contrôles de sécurité, il s'est avéré qu'ils n'étaient plus aux normes et que des réparations seraient à entreprendre. Ainsi en 2019 les agrès ont été démontés.

Depuis 1993, le lotissement s'est agrandi, de jeunes ménages s'y sont installés et des enfants y grandissent. Un endroit de jeux approprié aux jeunes enfants et à proximité de leur domicile nous semblait justifié. C'est pourquoi cette aire de jeux, sur le thème de l'Alsace, a été installée et aménagée cet été, en grande partie par l'entreprise Fenninger Paysage de Haguenau, et complétée par nos employés du service technique.

L'inauguration a eu lieu le 16 octobre en présence de Stéphanie Kochert, conseillère d'Alsace, du Major Romang commandant des brigades de Seltz et Lauterbourg, d'élus de la Plaine du Rhin, de conseillers municipaux, des membres de la commission jeunesse, de M. Fenninger et de voisins.

Le coupé de ruban a été fait entouré d'enfants et les personnes présentes ont été conviées à prendre un verre de l'amitié à la salle Sainte Odile.

Coût total de cette aire de jeux : 24.790 €, la participation de la Collectivité Européenne d'Alsace s'élève à 2.725 € et le fonds de concours attendu de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin à 12.300 €.



18 Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

La France commémore le 11 novembre, la signature de l'Armistice qui mit fin à la Première Guerre Mondiale en 1918, la victoire et la paix, et rend hommage aux soldats morts au combat pendant le conflit.

Après la messe célébrée à 9h00 par M. le curé Marcel Klipfel, Mme le Maire a prononcé un discours de commémoration, et rappelé le nom des soldats tombés pour la France. Le message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées a été lu par Laure et Manon.

Deux gerbes ont été déposées au monument aux morts par Isabelle Schmalz entourée de Elsa Schalck - Sénatrice, Evelyne Isinger - Conseillère Régionale, Paul Heintz - Conseiller d'Alsace, des anciens combattants, des sapeurs pompiers et des élus locaux.

Une minute de recueillement a été observée par l'assemblée.

L'Harmonie Ste Cécile de Mothern a encadré cette tradition sur l'air de l'hymne national.

Les personnes présentes ont été conviées à partager le vin d'honneur à la salle Sainte Odile pour clôturer la cérémonie.



Cérémonie fleurissement 12 novembre 2021

Le vendredi 12 novembre 2021 a eu lieu à la salle polyvalente, la remise des prix des maisons fleuries en présence des lauréats, des membres du jury, de Mme le Maire et d'élus.

Les personnes présentes ont été remerciées par Isabelle Schmaltz, maire et Agnès Meyer, adjointe, pour leur investissement, leur travail, leur patience et leurs belles réalisations, qui contribuent à l'embellissement du cadre de vie.

Un diplôme ainsi qu'un bon d'achat de géraniums à valoir chez la fleuriste locale "Sur une note fleurie" leur ont été remis par la commune.

La fleuriste, Nadine Ledan leur a offert un petit présent fleuri en guise de félicitations.

C'était également l'occasion de remercier le service technique, qui se charge d'entretenir les espaces verts et les plantations tout au long de l'année, ainsi que les nombreux bénévoles pour leur contributions.

La cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.



Fête des aînés

Nous pensions début de l'automne que nous pourrions, grâce au pass sanitaire, réunir à nouveau nos aînés autour du traditionnel repas de Noël.

Les invitations ont été remises et malgré la joie de se retrouver enfin pour ce moment convivial tant attendu, nous avons tous pu entendre certaines hésitations tout à fait légitimes.

La circulation de la Covid-19 est présente et active, la recrudescence des cas ces dernières semaines nous rappelle à la plus grande prudence particulièrement envers les personnes vulnérables telles que les personnes âgées.

Ainsi, c'est avec regret mais avec responsabilité que le Centre Communal d'Action Sociale et le Conseil Municipal ont pris la décision d'annuler ce repas et de le remplacer par un colis qui a été remis à nos aînés, à domicile, le week-end du 4 et 5 décembre. L'attention a été appréciée.

Gageons que l'année 2022 nous permettra de vous retrouver tous en bonne forme pour un moment de convivialité et de paix retrouvée.



19

Colis de Noël

Pour la 2ème année consécutive la commune a participé à la collecte de colis de Noël en faveur des plus démunis. Les colis ont été remis à l'association *REPARTIR* (siège à Schaffhouse-près-Seltz) partenaire de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin qui s'occupera de la distribution.

Merci à tous les généreux donateurs pour leur bonne action.



Le carnet

Ils nous ont rejoints...



Alba ALVAREZ

Le 14 juillet 2021
Fille de Johan ALVAREZ
et de Mélodie PODADERA SANCHEZ

Léna KLEIN

Le 22 octobre 2021
Fille de Jordan KLEIN
et de Vanessa FRITSCH

Eden BENDER

Le 1er octobre 2021
Fils de Kévin BENDER
et de Mégane KISTLER

Emmy MARTINO

Le 10 décembre 2021
Fille de Jérôme MARTINO
et de Jennifer LAMBIN

Théo RUCK

Le 9 octobre 2021
Fils de Florent RUCK
et de Mélanie SCHUPP

*Tous nos vœux de bonheur
aux heureux parents*

Ils se sont unis...



Jennifer SCHERDEL et Joseph TREGER
Le 17 juillet 2021

Claire MOTZ et Martial BASCH
Le 7 août 2021

Toutes nos félicitations aux époux

Ils nous ont quittés...



Désiré APPELSHÄUSER - 69 ans

Le 8 juillet 2021 à Mothern

Joséphine RUCK née MEYER - 101 ans

Le 27 octobre à Wissembourg

Joseph KNAUB - 87 ans

Le 25 juillet 2021 à Wissembourg

Gabrièle HAUPT née STIEBER - 73 ans

Le 30 octobre 2021 à Wissembourg

Hasan AYDIN - 71 ans

Le 24 septembre 2021 à Mezitli - Turquie

Armand KLEIN - 67 ans

Le 7 novembre 2021 à Wissembourg

Marie-Claire KAUFFMANN - 75 ans

Le 25 septembre 2021 à Wissembourg

Karl GERMESHAUSEN - 69 ans

Le 14 novembre 2021 à Karlsruhe - Allemagne

Aloyse MEYER - 94 ans

Le 19 octobre 2021 à Wissembourg

Marie Madeleine SCHALLER née STREISSEL - 86 ans

Le 25 novembre 2021 à Wissembourg

Marie MICHEL née HOLTZER - 94 ans

Le 19 octobre 2021 à Mothern

Joseph WEISS - 94 ans

Le 2 décembre 2021 à Wissembourg

André HRYCENKO - 68 ans

Le 20 octobre à 2021 à Strasbourg

Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil

Anniversaires 1er trimestre 2022

95 ans	le 28 janvier	BLATT Joseph
94 ans	le 22 mars	MEYER Alfred
93 ans	le 09 février	DECK née HOCHMUTH Odile
92 ans	le 05 janvier	HOCHMUTH Paul
92 ans	le 16 janvier	BECHTEL née HINDELANG Lucie
90 ans	le 05 janvier	BAUMANN Othon
89 ans	le 23 janvier	MEYER née KNAUB Anne
89 ans	le 21 février	SCHMITT née ENGLENDER Germaine
88 ans	le 02 janvier	DECK née WEISENBURGER Marguerite
88 ans	le 18 février	WEISS née MULLER Elisabeth
87 ans	le 18 février	KNAUB née HEYRICH Rose
87 ans	le 07 mars	BAUMANN née GABEL Cécile
86 ans	le 06 janvier	WEISS Léon
86 ans	le 18 janvier	ENGLENDER Aloyse
85 ans	le 10 mars	DECK Wendelin
84 ans	le 05 février	MEYER née GERBER Georgette
84 ans	le 08 février	SCHREINER Emile
83 ans	le 23 février	STIEHR Alphonse
83 ans	le 09 mars	WEISENBURGER Ferdinand
83 ans	le 12 mars	BOCK née SCHEHR Louise
83 ans	le 22 mars	STAUFERT Michèle
81 ans	le 06 février	MATHIS née KLEINMANN Anita
80 ans	le 22 janvier	BUHLER Victor
80 ans	le 29 janvier	BENDER née SCHIEHL Marie
80 ans	le 14 février	HEIDEIER née BAUMANN Léonie
80 ans	le 17 mars	RUCK Joseph



Anniversaires 2ème trimestre 2022



*Tous nos vœux
de bonne santé à nos aînés*

93 ans	le 11 mai	SCHUCKE née MOOG Marthe
93 ans	le 17 mai	BAUMANN Jean-Georges
92 ans	le 12 avril	SCHMALTZ née MEYER Céline
92 ans	le 04 juin	SCHMALTZ née KNAUB Louise
91 ans	le 15 mai	GERHARD Alphonse
89 ans	le 12 avril	GERHARD née RUCK Marie-Antoinette
89 ans	le 16 avril	HOLTZER née BENDER Marie-Bernadette
89 ans	le 21 avril	HOLTZER Albert
89 ans	le 15 juin	DECK Philippe
88 ans	le 08 avril	PEDROSO Abilio
88 ans	le 06 mai	MEYER née BENDER Anne
87 ans	le 07 mai	HEYRICH née WEISENBURGER Emma
87 ans	le 18 mai	WEISENBURGER Aloyse
86 ans	le 22 avril	IMBERY née BENDER Emma
86 ans	le 29 juin	SCHILLING Fernand
85 ans	le 03 avril	HERRMANN née SENGHER Joséphine
85 ans	le 08 mai	HEIDEIER Roger
85 ans	le 25 juin	FISCHER Robert
84 ans	le 1er mai	BAUMANN née ARNOLD Maria Louise
84 ans	le 03 juin	ARNOLD née SCHEHR Jeanne Marie
83 ans	le 09 mai	MEYER Antoine
83 ans	le 08 juin	KOEBEL née WURTZ Marie-Anne
82 ans	le 12 avril	WEISS née LINDER Irma
82 ans	le 15 avril	MEYER née MASTIO Marie Madeleine
82 ans	le 18 mai	SCHALLER née BECKER Marie-Thérèse
81 ans	le 04 mai	MOLIQUE née LALLEMAND Monique
81 ans	le 08 juin	MEYER Alphonse
81 ans	le 08 juin	MEYER Auguste
80 ans	le 03 avril	KOLHEB née SENGHER Irma
80 ans	le 05 juin	KLEIN née MOSSER Eugénie
80 ans	le 11 juin	FISCHER née HOCHMUTH Rose
80 ans	le 30 juin	MEICHEL née DECK Fanny

Environnement



Déchetteries



Horaires d'été :

du 1er avril au 30 septembre :
du mardi au samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

Lauterbourg :
03 88 94 83 80

Horaires d'hiver :

Du 1er octobre au 31 mars
du mardi au samedi
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Wintzenbach :
03 88 86 55 51

Report de collecte



Voici le calendrier des reports de collecte des ordures ménagères du 1er semestre 2022.

Le SMICTOM rappelle la nécessité de sortir les bacs **la veille** de la collecte.

Vendredi 15 avril - Vendredi Saint :	la collecte du vendredi 15 avril est reportée au samedi 16 avril
Lundi 18 avril - Lundi de Pâques :	la collecte du vendredi 22 avril est reportée au samedi 23 avril
Jeudi 26 mai - Ascension :	la collecte du vendredi 27 mai est reportée au samedi 28 mai
Lundi 6 juin - Pentecôte :	la collecte du mercredi 8 juin est reportée au jeudi 9 juin la collecte du vendredi 10 juin est reportée au vendredi 11 juin

Association des Arboriculteurs de Niederlauterbach et environs.

PLANNING DES ACTIVITES 2022

Assemblée Générale:

Samedi, 19 Février 2022 à 19h00 à Niederlauterbach à la salle des fêtes.
Repas après l'AG: apéritif avec bretzel, jambon braisé salade verte et salade de pommes de terre, café gâteaux, Boissons comprises. Prix 11€/pers.
Pass sanitaire et masque obligatoire

Nota : En raison de la situation sanitaire actuelle, les cours et manifestations prévus pourront être annulés au dernier moment par voie de presse.

Cours de taille:

- Samedi 26 février 2022 à 14H00 à Oberlauterbach. Rendez-vous parking sud de l'église.
Moniteur : Walther Eugène
- Samedi 05 mars 2022 à 14H00 à Schleitahl. Rendez-vous devant la Mairie.
Moniteur : Kolb Alfred
- Samedi 12 mars 2022 à Mothern. Rendez vous au parking place de l'église
Moniteur : Joerger Daniel
- Samedi 19 mars 2022 à 14H00 à Beinheim. Rendez-vous sur le parking de l'école.
Moniteur : Walther Eugène
- Vendredi 25 mars 2022 à 14H00 à Beinheim. Cours avec les élèves de CM2
Rendez-vous au jardin familiaux.
Moniteur : Joerger daniel
- Samedi 26 mars 2022 à 14H00 à Munchhausen. Cours de taille pour débutants.
Rendez-vous au verger Ecole (côté Rhin).
Moniteur : Vogel Elise
- Samedi 02 avril 2022 à 14H00 à Salmbach. Rendez-vous au parking de l'atelier.
Moniteur : Kolb Alfred
- Samedi 02 juillet 2022 à 14H00 à Scheibenhard. Atelier confitures et Confection de Fusettes de lavande. Rendez-vous au verger derrière l'Eglise.
Moniteur : Siegel doris

Exposition fruitière:

- Dimanche 02 octobre 2022 dans la salle polyvalente de Schaffhouse/Seltz.

Atelier de jus de pomme:

- Campagne production de jus de pomme à partir de septembre 2022.

Le comité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année 2021
et une bonne récolte fruitière pour 2022

Résultats du tri collectif



CARACTERISATION DES ERREURS DE TRI (EN NOMBRE)

Avril 2021



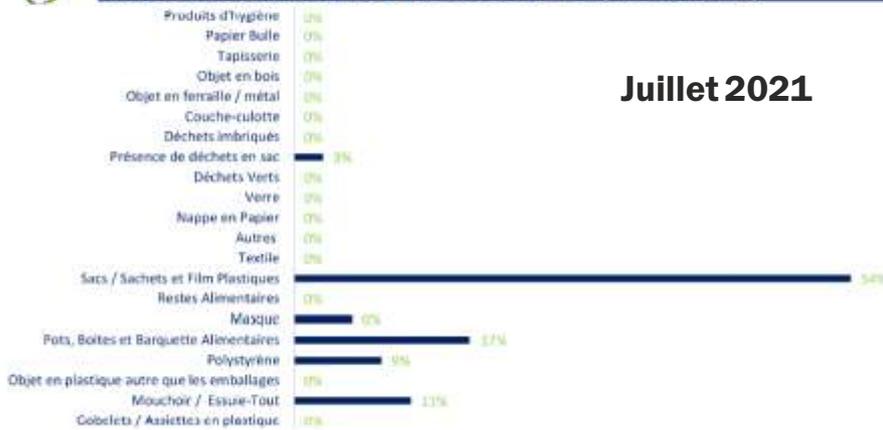
Rappel tri sélectif

Des contrôles sont régulièrement effectués par le prestataire Suez lors du ramassage des poubelles de tri sélectif (bacs bleus ou jaunes). Les derniers résultats étaient pour la commune encourageants mais restent plus mauvais que la moyenne du territoire.



CARACTERISATION DES ERREURS DE TRI (EN NOMBRE)

Juillet 2021



Merci de revoir les consignes de tri rappelées ci-dessous afin que le prochain contrôle ait de meilleurs résultats.

En cas de doute, jetez dans la poubelle "normale"



Consignes de tri

A mettre en vrac dans le bac de tri sélectif

Bouteilles et flacons en plastique (vidés avec leurs bouchons jusqu'à 5 Litres)



Papiers et cartons (propres)



Briques alimentaires (vides)



Acier et aluminium (boîtes, aérosols...)



A mettre dans le bac d'ordures ménagères

Couches, restes de repas, papiers souillés



Plastiques non recyclables



Verre



Uniquement les bouteilles, pots et bocaux vides sont à déposer dans le conteneur à verre de votre commune ou en déchèterie.

Les petits emballages métalliques se recyclent :
capsules, opercules, couvercles, tubes de crème, sachets et poches, blisters de médicament, dosettes café, ...

Décorations du rond-point au fil des saisons



Arbres fruitiers

La campagne de commandes groupées d'arbres fruitiers encadrée par l'Association des arboriculteurs de Niederlauterbach et environs et subventionnée par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin est toujours un succès. Cette année se sont au total 179 arbustes qui ont été commandés sur la commune.

La commune a elle-même replanté des arbres fruitiers le long du chemin près de la station de pompage.

24

Eco-pâturage

Cet été des moutons ont pu paître l'herbe de la Neuwies, une action écologique qui a plu également aux enfants venus jouer à l'aire de jeux.



Après avoir trôné au beau milieu de votre salon, vous pouvez redonner une seconde vie à votre sapin naturel qui sera recyclé.

Samedi 8 janvier 2022, vous pouvez déposer votre sapin naturel jusqu'à 12h00 à l'un des points de collecte suivants :

- Parking derrière le cimetière
- Place de la Wacht

Veillez à ce qu'il soit sans pied, sans sac et débarrassé de toute guirlande, neige artificielle ou décorations.

Urbanisme

Faites le choix d'une rénovation cohérente et performante

Bénéficiez de la Prime Oktave pour la rénovation énergétique de votre maison

Des conseillers près de chez vous

Avant de demander des devis, rencontrez sans engagement un conseiller Oktave

200 PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT partenaires Oktave

200 RÉNOVATIONS RÉUSSIES par Oktave depuis 2018

Oktave

Service régional de rénovation performante de l'habitat

CONSEILS ET VISITE INITIALE GRATUITS

Renseignements et demande de rendez-vous :
www.oktave.fr

0 806 383 483 service à domicile gratuit

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

25

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisées.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Mothorn, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.



Divers

Civisme : quelques règles pour bien vivre ensemble



Durant les périodes de gel et de neige, les propriétaires ou locataires sont tenus de déneiger le trottoir devant leur habitation et de sécuriser les abords en répandant du sel ou du sable pour éviter les glissades

Si un voisin est dans l'incapacité de déneiger son trottoir, n'hésitez pas à lui donner un coup de main.

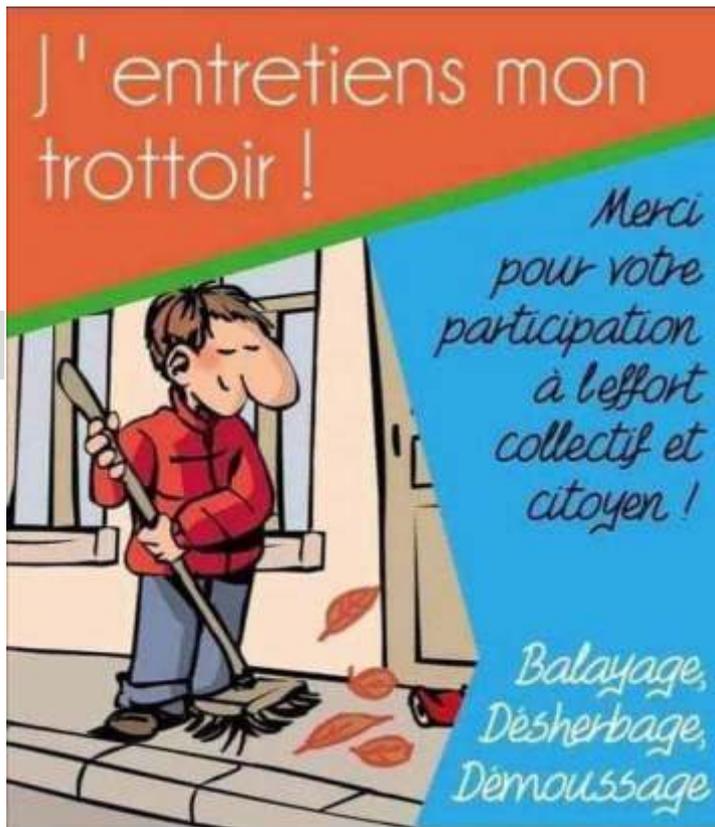


Des sachets sont mis à disposition le long des principales voies de promenade pour permettre aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur animal sur les trottoirs ou dans les espaces verts.

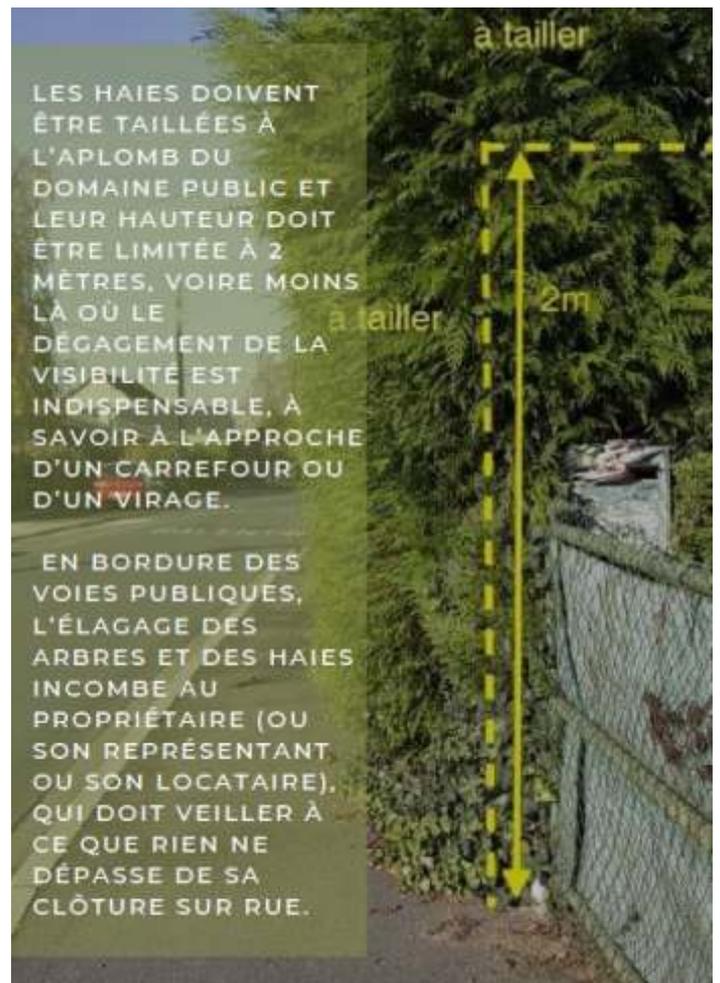
Merci de veiller au calme et éviter les aboiements intempestifs des canidés pour ne pas troubler le voisinage



Merci de respecter les règles de stationnement dans la commune, de se souvenir d'une règle de bons sens : veillez à ne pas gêner, voire bloquer la circulation. En effet, selon la largeur de la rue ou le nombre de voitures à l'arrêt, cela peut poser problème.



"Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation"



Rappel boîtes à idées

Pour rappel vous pouvez faire part à la commune de vos idées ou suggestions via la boîte à idées qui se trouve à côté de la boîte aux lettres de l'Office de Tourisme.



S'Élsässische Eck

A l'aide des images illustrant les mots alsaciens associer le mot en français correspondant

4

Vocabulaire - Wortschätz

Wer bin ich ? Wie heiss ich ?



D'r Wihnächtsmänn



D'r wärme Vinchaud-Win



D'r Tannebaum

Les glaçons



D'r Starne

Le bonhomme de neige



D'Wihnächtskuejel

Le cadeau



D'r Schiltte

Le vin chaud



D' Iss-zäpfle

Le Père Noël



D'r Bückelkorb

La hotte



'S Gschank

La bougie



D'r Schneemänn

Le pain d'épices



D' Kerz

Le sapin de Noël



D'r Labküeche

Le traîneau



S'Rezept : Dampfnudle

*S'isch Winter un kält, jetzt gibt's nix besseres als Dampfnudle un e guti Supp dezu!
Außer Zeit un Geduld braucht ma goar nit viel Zutäte.*

Dampfnudle un Supp, des errinart uns alli àn unser Kindhoit, àn d'Großeltere, àn s'Elsàss hãlt!

Oinfãch un gut, oinfãch gut!

Ingrédients

Pour 20 Dampfnudles :

La pâte :

- 500 gr de farine
- 60 gr de beurre
- 1 oeuf
- 1 petite cuillerée de sel
- ¼ de litre de lait tiède
- ½ cube de levure fraîche

La cuisson :

- Huile - beurre - eau salée



- ❖ *Mélanger la farine, l'oeuf, le sel, le beurre ramolli, la levure et le lait tiède.
Bien travailler la pâte ; couvrir d'un torchon et laisser reposer et lever pendant 1
heure dans un endroit tempéré à l'abri des courants d'air.*
- ❖ *Façonner des boules.
Les placer sur un plat recouvert d'un torchon.
Laisser lever encore durant 1 heure.*
- ❖ *Faire chauffer de l'huile et un peu de beurre dans une cocotte en fonte munie d'un
bon couvercle transparent ; y déposer les boules de pâte levée, sans qu'elles se
touchent et ajouter immédiatement 1/2 verre d'eau salée.
Recouvrir tout de suite la cocotte et laisser cuire jusqu'à évaporation de l'eau.
Enlever le couvercle, dès que la croûte dorée se forme, retourner et laisser dorer
de l'autre côté.*

Servir chaud avec une bonne soupe de légumes ou des fruits au sirop.

- *Variante apéro : faites de toutes petites boules et y ajouter des lardons
grillés avant la 2^{ème} levée.*

Vie associative



Malgré le contexte, en 2021 il y a eu pas mal d'activité au club:

- un tournoi double mixte et un tournoi double homme ont eu lieu au courant de l'été.
- une journée Porte Ouverte début septembre ainsi qu'une initiation à la classe de CP.
- cet automne, deux équipes ont défendu les couleurs du club en championnat dans les catégories en +35 et +45 avec plusieurs victoires à la clé.

Infos pratiques:

- les entraînements enfants (à partir de 6 ans) ont lieu les vendredi à 16h30
- pour tout renseignement : tcmothern@gmail.com / 06.13.57.00.99 ou retrouvez nous sur Facebook « TC Mothern »



Les quatre lauréats du tournoi de double mixte 2021.

Tom Mathis Events & le Moto Club de Mothern organisent :

TOM MATHIS

10 ANS CELEBRATING

2 JUILLET 2022

OPEN - AIR

MOTHERN

(parking salle des fêtes)

Concert avec orchestre live *Acety*
et les illusions de *STEVEN*
Ouverture des portes à 18h30 - Concert à 21h30.

Salon des Artisans & Commerçants organisé par *VNA*
Dans la salle des fêtes, de 10h à 21h - Accès libre au salon.

ENTRÉE + DINER 26€
ASSIETTE DU TERROIR

ENTRÉE 19€

Infos & Billeterie : www.tommathis2022.fr
auprès des membres du MC-Mothern ou dans les magasins "PETER - Ernie de Mode"
info@tommathis2022.fr - Tel. : 06 06 59 53 63

Événement sur réservation uniquement.
Événement dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.
Entrée libre aux enfants de -12 ans.

Ne pas payer sur la voie publique.

Aéromodélisme

Peu à peu la vie se normalise. L'aéromodélisme étant une activité se pratiquant à l'extérieur et en individuel, l'interruption suite aux contraintes sanitaires a été plutôt limitée. L'effectif du club a même augmenté durant les 2 dernières années. Nous sommes donc bien préparés à organiser notre prochaine manifestation qui sera un peu particulière. En effet, durant cette année 2021 nous avons eu la chance de refaire à neuf notre piste d'atterrissage. Cette nouvelle installation représentera un atout certain pour recevoir les pilotes des clubs alentours qui nous feront démonstration de la maîtrise de leurs avions, planeurs, hélicoptères lors de la présentation publique qui aura lieu le 15 mai 2022. Le programme se déroulera en 2 phases :

Samedi le 14 mai nous organisons une soirée tarte flambée à volonté qui sera agrémentée par une ambiance musicale entraînante



Dimanche 15 mai aura lieu une partie officielle avant midi, l'inauguration de la nouvelle piste en présence des élus et partenaires de l'opération. Le reste de la journée sera dédiée aux démonstrations. Des pilotes de haut niveau nous montrent l'art de manier les commandes pour faire faire à leurs modèles réduits des figures de voltige quasi irréelles. Bien entendu, le traditionnel "crevé de ballons" ou la spectaculaire "chasse au renard" seront au programme.

Après 2 années sans pouvoir vous montrer tout cela, nous avons hâte de pouvoir à nouveau partager de beaux moments avec vous. Un programme détaillé sera distribué en temps voulu. A bientôt.

Cercle d'Histoire

En 2022, le Cercle d'Histoire de Mothern poursuivra les recherches sur les "Hohle" et les calvaires, en ayant pour objectif de produire une plaquette explicative et descriptive ainsi que le balisage d'un circuit.

"Kaïchehohl", "Langhohl", ... Mais d'où viennent donc ces noms dont sont affublés les "Hohle" (chemins creux ou ravines) du ban mothernois? Et pourquoi les calvaires que l'on retrouve au gré des sentiers ont-ils été érigés ? Chaque nom donné aux ravines a sa signification héritée du passé, de même que chaque calvaire a son histoire. Ils témoignent en effet d'un événement tragique ou manifestent une reconnaissance pour un dénouement heureux.

Pour les férus d'histoire qui mènent ce travail d'enquête, il s'agit de localiser et de lever les secrets de ces noms et monuments qui jalonnent les promenades des mothernois. Leur localisation et les informations collectées auprès des villageois et dans les documents d'archives seront partagées avec le plus grand nombre, grâce à la publication d'une plaquette.



Les membres de l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Seltz et Environs vous souhaitent une merveilleuse nouvelle année et vous donnent rendez-vous en 2022.

Dates des collectes
7 mars, 9 mai, 11 juillet, 8 août,
10 octobre et 12 décembre
Maison des Loisirs et de la Culture à Seltz
16 h 30 - 20 h 00

Samedi 5 Mars 2022

15ème Loto à la Salle Polyvalente

Pass sanitaire obligatoire



Organisé par



2 Voyages, Ordinateur Portable, Téléviseur, 4 pneux etc.....

DE NOMBREUX LOTS

Petite restauration et buvette sur place.

Réservation au 06 79 97 47 07

FETE DIEU

DIMANCHE 19 JUIN 2022

Grand'Messe suivie de la traditionnelle procession du Saint-Sacrement

REPAS PAROISSIAL

Organisé par le Conseil de Fabrique et la Chorale Ste Cécile au profit de la Paroisse Catholique de Mothern.

Repas servi dans la cour du presbytère sous chapiteau à partir de 11h30



Contact :
06 38 73 81 68
06 31 55 54 34

2022

	Dates	Manifestations	Lieu / Rendez-vous	Horaires	Tarifs	Téléphone
JANVIER		Cochonnaille - MCM : Sur réservation.	Mothern Club house du Moto club			06 61 14 69 25
	8	Sapin compost : Ne passez pas à côté d'une bonne action écolo, pour entamer l'année du bon pied. Le sapin est un déchet vert qu'il est facile de recycler. Déposer votre sapin durant cette journée aux points de collecte, sans décoration, sans sac plastique.	Mothern Bas / Haut village			
	23	Cochonnaille - AMP : Sur réservation, place limitée.	Mothern Club house de l'AMP	11h	11€	06 30 58 53 08
FEVRIER	12	Soirée carnavalesque - Dîner-dansant d'ouverture : Dîner dansant sur réservation organisé par le Moto Club - animation carnavalesque, Orchestre "SILVERS"	Mothern Salle polyvalente	20h30	NC	03 88 54 67 87
	24	Bal carnavalesque de l'ACDM / Närrischer Maskenball / Carnival ball : Soirée animée par l'orchestre ".....". Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	20h30	8€	03 88 86 58 29
	25	Bal carnavalesque / Närrischer Maskenball / Carnival ball : Soirée carnavalesque du groupement d'associations animée par l'orchestre Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	20h30	8€	07 88 07 06 38
	26	Bal carnavalesque du Moto Club / Närrischer Maskenball / Carnival evening : Soirée animée par l'orchestre "STEREO". Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	20h30	8€	03 88 54 67 87
	27	Cavalcade carnavalesque / Faschingsumzug / Carnival cavalcade : la plus folle cavalcade d'Alsace du nord, suivie d'un bal gratuit animé par l'orchestre "....." à la salle polyvalente. Petite restauration sur place.	Mothern Route du Rhin / salle polyvalente	14h29	4€	07 88 07 06 38
	28	Bal carnavalesque de l'Harmonie / Närrischer Maskenball / Carnival evening : Soirée animée par l'orchestre TOPS. Restauration sur place. Carnaval des enfants / Kinderkarneval / Children's carnival : Après-midi récréative pour les enfants, déguisement de rigueur. Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	20h30	8€	06 06 85 23 07
MARS	1	Bal carnavalesque du Tennis Club / Närrischer Maskenball / Carnival ball : Soirée de clôture du Carnaval 2022 avec la crémation de la sorcière. RDV à 18h Place de la Wacht pour l'accompagner en fanfare sur son bûcher. Restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	19h	Entrée libre	06 13 57 00 99
	5	Loto bingo / Loto bingo / Loto bingo : Possibilité de réservation des places. Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	19h	A partir de 5€	06 79 97 47 07
	19	Après midi récréative : Couscous royal sur réservation.	Mothern Club house de l'étang de pêche	Dès 10h	NC	07 84 95 03 99
	19-20	Exposition culturelle et artistique : exposition sur les 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie + exposition artistique avec artistes et artisans locaux.	Mothern Salle polyvalente	Sam 14h-18h - Dim 10h-18h	Entrée libre	
AVRIL	24	Concours de pêche / Concours de pêche / Concours de pêche : Pêche truites et carpes - Restauration et buvette assurées.	Mothern Etang du Neubruch	A partir de 10h		07 84 95 03 99
MAI	1	Marche du 1er Mai / Maikur / First May hiking : Marche à thème d'environ 10 km - ouvert et libre à tous. Repas de midi sur réservation obligatoire avant le 25 avril.	Mothern Club house de l'ACDM	9h30	Participation : 1.50€	03 88 86 58 29
	14-15	Meeting d'Aéro modélisme / Modellflugzeug-Meeting / Radio-controlled model aircraft meet : Journée démonstration, restauration sur place.	Mothern Terrain du club Clément Ader	A partir de 11h.	Accès libre	07 88 47 96 64
	22	Marche de printemps / Volkswanderung / People's walk : Randonnée pédestre de 10 km - Un repas sera servi de midi à 13h (uniquement sur réservation au Club House tous les dimanches à partir de 11h et les mercredis à partir de 14h). Places limitées pour le repas. Ambiance musicale assurée par les "Modere Lumpe".	Mothern Départ au club-house de l'AMP	8h à 10h	Participation 2€ - Repas 8€/adulte - 5€/enfant de 6 à 12ans	06 30 58 53 08
JUIN	12	Championnat Alsace Lorraine de motocross / Moto-Cross-Meisterschaft / Motocross championship : Les amateurs de moto cross pourront prendre d'assaut le circuit du Hinterberg pour suivre les courses de haut niveau. Un spectacle assuré, qui vous fera vibrer. Sur place, divers stands et une restauration vous seront proposés.	Mothern Circuit du Hinterberg, en direction de Lauterbourg	dès 8h	8€	03 88 54 67 87
	19	Fête Dieu - repas paroissial : Grand Messe suivie de la procession du Saint Sacrement. A l'issue de la cérémonie aura lieu le repas paroissial (sur réservation) dans la cour du presbytère organisé par le Conseil de Fabrique et la chorale Ste Cécile au profit de la paroisse.	Mothern	A partir de 9h30	NC	06 38 73 81 68

Planning susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire

2022

	Dates	Manifestations	Lieu / Rendez-vous	Horaires	Tarifs	Téléphone
JUIN	25	Marché aux puces musical semi nocturne / Flohmarkt / Flea Market : Restauration sur place - Animation musicale - inscription obligatoire.	Mothern Parking salle polyvalente	Dès 16h30	Accès libre	06 33 29 60 07
JUILLET	2	Open air avec Tom Mathis : Tom Mathis, l'enfant du pays sera à l'affiche pour ses 10 ans de carrière. Sur réservation.	Mothern Salle polyvalente	20h	19€ sans repas / 26€ avec repas	06 61 14 69 25
	9	Journée du Tennis : Tournoi de double ouvert à toutes et à tous, licenciés ou non. Début des matchs à 9h sous forme de poule. Match au meilleur des 7 jeux. Apéritif à partir de 11h - Restauration à partir de 12h.	Mothern Tennis club / Neuwies	A partir de 9h	3€/joueur	06 13 57 00 99
	14	Fête Nationale / Nationalfeier tag / <i>Fête Nationale</i> : Bal des pompiers, Retraite aux flambeaux à la tombée de la nuit, restauration sur place	Mothern Place de la Wacht	A partir de 19h30	Accès libre	07 88 07 06 38
	27-31	Festifoot : Petite restauration sur place durant les rencontres - dimanche, couscous uniquement sur réservation.	Mothern Terrain de la Neuwies		Possibilité de faire un don	06 79 97 47 07
AOÛT	20-23	Messti / Messti : Messti, restaurations diverses sous le chapiteau. Marché annuel le lundi dès 8h.	Mothern Place de la Wacht	Sam. dès 20h - Dim. - Lun. - Mar. à partir de 17h	Accès libre	07 88 07 06 38
SEPTEMBRE	4	Concours CSAU-IGP : Concours canin toutes races - restauration sur réservation.	Mothern Terrain de l'ACDM	Dès 8h	Accès libre	03 88 86 58 29
		JPO au Tennis : Animation et découverte de la pratique du tennis pour petits et grands. Petite restauration à midi.	Mothern	10h - 16h	Accès libre	06 13 57 00 99
	10	Journée Portes Ouvertes de l'EMAN	Mothern Salle de Musique	De 14h à 17h	Entrée libre	
	25	Concours de pêche Intersociété : Restauration et buvette assurées.	Mothern Etang du Neubruch	A partir de 10h		07 84 95 03 99
	Repas paroissial : Repas à emporter (sur réservation) organisé par le Conseil de Fabrique et la chorale Ste Cécile au profit de la paroisse.	Mothern Cour du presbytère		NC	06 38 73 81 68	
OCTOBRE	1	Fête de la Bière / Bierfescht / <i>Beer Festival</i> : Dîner dansant animé par les Modere Lumpe et le DJ von der Alm. Sur réservation.	Mothern Salle polyvalente	19h30	NC	06 61 14 69 25
	29	Cochonnaille - Harmonie : vente de carte auprès des membres.	Mothern Club house de l'Harmonie	11h		06 06 85 23 07
NOVEMBRE	5	Cochonnaille - FCM : Sur place ou à emporter. Sur réservation.	Mothern Club house du FCM	11h		06 79 97 47 07
	12	Concert d'automne / Herbstkonzert / <i>Concert</i> : L'Harmonie Ste Cécile vous invite à son concert d'Automne sous la direction de Jean-Yves Bender. La formation aura à cœur de séduire ses fidèles auditeurs en proposant un programme varié. Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	20h15	7€/pers.	06 06 85 23 07
	27	Journée Téléthon et beaujolais nouveau / téléthon : Au profit du Téléthon, une journée d'animation sous la houlette des Mother'n Dancers. Restauration sur place durant toute la journée.	Mothern Salle polyvalente	8h à 20h	Entrée libre	06 85 12 99 28
DECEMBRE	18	Marche de Noël / Weihnachtswanderung / <i>Christmas Walk</i> : Randonnée de 10 km - Une soupe Goulasch façon Helga sera servie sur réservation. Les billets de réservation sont à retirer au club à partir du 21.11 les dimanches matin dès 11h30. Places limitées.	Mothern Rdv au club-house de l'AMP	9h30	Accès libre pour la marche. Repas 8€	06 30 58 53 08

Planning susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire

Responsable de publication : Isabelle SCHMALTZ, Maire de Mothern

Comité de rédaction : I. SCHMALTZ, F. LEHMANN, M. BALL, A. JOERGER, A. MEYER, F. BUCHMANN, N. KNAUB, A. FABACHER.

Mise en page : Comité de rédaction - Crédit photos : Mairie de Mothern - Impression : Impressions François - Haguenau

Dépôt légal : à parution